

DOSSIER DE PRESSE

'POINT-ETAPE' DU CHANTIER DE RESTAURATION DU BÂTIMENT DU CHAPITRE DE L'ANCIEN MONASTERE DE SORDE

MERCREDI 16 NOVEMBRE 2011 – SORDE L'ABBAYE

Landes – Aquitaine



Monastère de Sorde en travaux © Commune de Sorde l'Abbaye

**PARTENARIAT ENTRE
LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE
ET LA FONDATION DU PATRIMOINE**

Avec le soutien de

**FONDATION
TOTAL**

www.fondation-patrimoine.mecenat-total.org



Fondation du Patrimoine - Service Presse et Internet :

Chef de service, en charge de la presse nationale - **Laurence Levy** : 01 53 67 76 05 laurence.levy@fondation-patrimoine.org

Chargée de Mission, en charge de la presse régionale - **Mélanie Prévost** : 01 53 67 75 99 melanie.prevost@fondation-patrimoine.org

Fondation Total :

Secrétaire Générale - **Elisabeth de Réals** : 01 47 44 51 55 elisabeth.de-reals@total.com

DOSSIER DE PRESSE

PRÉSENTATION DE LA MANIFESTATION

Grâce au mécénat de la Fondation Total, la Fondation du Patrimoine a apporté en 2010 un soutien de 133 750 euros à une nouvelle étape de restauration du Monastère de Sorde, concentrée sur le bâtiment du Chapitre (aile Est du Monastère). Les travaux, en cours de réalisation, seront présentés lors d'un 'point-étape' le 16 novembre 2011. Ces travaux complètent une première tranche lancée en 2002 par la Communauté de communes du Pays d'Orthe, laquelle a déjà permis l'ouverture de nouveaux espaces au public.

Bref historique

Le monastère de Sorde, fondé au Xème siècle, a connu au cours de son histoire de nombreux remaniements, reconstructions et pillages. Il est aujourd'hui partiellement en ruine.

A la fin du Moyen-âge, les bâtiments monastiques étaient divisés en deux ensembles distincts : le monastère ancien, occupé par la communauté des moines, - composé d'un cloître, d'une église, de quelques dépendances et de petits jardins - ; et le logis abbatial - constitué de dépendances, de jardins et de vastes vergers -. A la fin du XVIIème siècle, le monastère fut reconstruit par les Mauristes, une congrégation de moines bénédictins. A la Révolution, l'église abbatiale devint paroissiale, tandis que les bâtiments monastiques furent vendus par lots à des particuliers. L'église, utilisée par la paroisse, fut longtemps entretenue et même restaurée, tandis que le monastère ne cessa de se dégrader et de subir des déprédations.

'Point-étape' du chantier de restauration du bâtiment du Chapitre du Monastère de Sorde

MERCREDI 16 NOVEMBRE 2011, A 11h30

Monastère de Sorde l'Abbaye – 40 300 Sorde l'Abbaye

en présence des représentants

de la Fondation du Patrimoine, de la Fondation Total et des autorités locales :

- Isabelle Cailleton, Présidente de la Communauté de communes du Pays d'Orthe
- Francis Arnaud, Délégué régional de la Fondation du Patrimoine
- François Tribot Laspière, Adjoint au Directeur Affaires Publiques France de Total
- Serge Jacob, Sous-préfet, Sous-préfecture de Dax

DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

• **MONASTÈRE DE SORDE**

Présentation du site	p 4
Nature des travaux	p 5
Plan de financement	p 5
Les travaux en image	p 6
Vocation du site	p 7

• **PRESENTATION DES STRUCTURES PARTENAIRES**

Partenariat entre la Fondation Total et la Fondation du Patrimoine	p 8
Fondation Total	p 9- 10
Fondation du Patrimoine	p 11- 12
Délégation Aquitaine de la Fondation du Patrimoine	p 13
Communauté de communes du Pays d'Orthe	p 14

Contacts	p 17
-----------------	-------------

DOSSIER DE PRESSE

PRESENTATION DU SITE

Très beau village situé en bordure du Gave d'Oloron, Sorde l'Abbaye détient un patrimoine historique très ancien. La diversité des vestiges et monuments recensés - outre l'église Saint-Jean, plus bel exemple d'art roman des Landes, et le monastère, des abris préhistoriques datant du Magdalénien, une villa gallo-romaine, des mosaïques, des traces de remparts, un hôpital pèlerin situé sur les chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle - atteste de la place importante de ce village à travers l'histoire.

La renommée de Sorde l'Abbaye tient principalement au magnifique ensemble architectural constitué par l'église et l'ancien monastère bénédictin, en plein cœur du village. Ce dernier est classé monument historique depuis 1994 et a été inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO en 1998 au titre des chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle.

Le monastère de Sorde, fondé au X^{ème} siècle, a connu au cours de son histoire de nombreux remaniements, reconstructions et pillages. Il est aujourd'hui partiellement en ruine. A la fin du Moyen-âge, les bâtiments monastiques étaient divisés en deux ensembles distincts : le monastère ancien, occupé par la communauté des moines, - composé d'un cloître, d'une église, de quelques dépendances et de petits jardins- ; et le logis abbatial - constitué de dépendances, de jardins et de vastes vergers -. A la fin du XVII^{ème} siècle, le monastère fut reconstruit par les Mauristes, une congrégation de moines bénédictins. A la Révolution, l'église abbatiale devint paroissiale, tandis que les bâtiments monastiques furent vendus par lots à des particuliers. L'église, utilisée par la paroisse, fut longtemps entretenue et même restaurée, tandis que le monastère ne cessa de se dégrader et de subir des déprédations.

Aujourd'hui, la commune de Sorde est propriétaire de l'église abbatiale. Le logis abbatial a été racheté par le département des Landes en 2005. Quant aux bâtiments monastiques très altérés, ils dépendent de la Communauté de communes du Pays d'Orthe (CCPO). La façade Sud et la terrasse qui domine le Gave ont cependant conservé leur caractère monumental.

Afin d'utiliser le Monastère pour y organiser des manifestations culturelles, la Communauté de communes du Pays d'Orthe a lancé en 2002 un programme pluriannuel de travaux de restauration. Ce programme a permis, grâce au concours de l'État, de la Région et du Département, d'intervenir en 2007 sur le bâtiment Sud-ouest du monastère et de programmer la restauration du logement du Prieur. En octobre 2010, la Fondation du Patrimoine, grâce au mécénat de la Fondation Total, s'est engagée, à travers une convention de partenariat, à soutenir les travaux concernant le bâtiment du Chapitre (l'aile Est du Monastère).

DOSSIER DE PRESSE

NATURE DES TRAVAUX

Fin 2010, la restauration du bâtiment du Chapitre (aile Est du Monastère) est entreprise. Cet édifice est composé de trois salles : la salle capitulaire, la salle d'accès à l'église et le vestibule. Les travaux de restauration concernent les intérieurs, la toiture, les maçonneries et les façades. Cette opération sera achevée courant 2012.

CHANTIERS D'INSERTION

Au-delà de la sauvegarde d'un site d'exception, la restauration du monastère de Sorde l'Abbaye a une dimension sociale importante. L'association *Le Club du Vieux manoir*, dont l'objectif est de proposer à des jeunes en vacances scolaires de participer à des chantiers autour du patrimoine, intervient chaque été sur cette opération. Placée sous le haut patronage des ministères de la Culture, de la Jeunesse et des Sports, de l'Environnement et de l'Education, *Le Club du Vieux manoir* est reconnu d'utilité publique par décret du 8 juillet 1970. Depuis sa création en 1952 par Maurice Duton, plus de 100 000 jeunes ont participé au sauvetage et à la restauration de plus de 240 monuments dans plus de 40 départements.

PLAN DE FINANCEMENT

Coût total de l'opération :

Montant des dépenses subventionnables :

535 000 € HT

Drac	145 850 € (27,3 %)
Conseil Régional	133 750 € (25,0 %)
Conseil Général	101 650 € (19,0 %)
Fondation du Patrimoine (Délégation Aquitaine)	20 000 € (3,7 %)

**Fondation du Patrimoine
 grâce au mécénat de la Fondation Total**

133 750 € (25,0 %)

LES TRAVAUX EN IMAGES



©CCPO

DOSSIER DE PRESSE

VOCATION DU SITE

Consciente de la valeur de son patrimoine, la Communauté de communes du Pays d'Orthe finance et gère toute l'année l'organisation de visites guidées de l'abbaye, à destination d'un public très large et de plus en plus nombreux. La gestion du site génère déjà sept emplois directs pour animer les visites guidées, s'occuper de l'entretien des espaces verts et du suivi de la restauration des bâtiments, et promouvoir le tourisme.

La volonté commune des acteurs est de valoriser le site dans son ensemble dans une logique d'amélioration de l'offre touristique locale. L'objectif est de concevoir un produit original, associant patrimoine et activités culturelles variées. C'est dans cet esprit que le calendrier de restauration a été accéléré, en avançant à 2010-2011 la réfection du bâtiment du Chapitre prévue initialement pour 2014-2015. **La situation idéale de ce dernier, au cœur de l'ensemble architectural église-abbaye, permettra d'y organiser des manifestations culturelles (expositions, colloques, etc.).**



Monastère de Sorde vue aérienne © Commune de Sorde l'abbaye

DOSSIER DE PRESSE

**LE PARTENARIAT ENTRE LA FONDATION TOTAL
ET LA FONDATION DU PATRIMOINE
2006-2011**

Dans une volonté de participer à la vie culturelle locale tout en contribuant à la création d'emplois directs et indirects, Total signait fin 2005, avec la Fondation du Patrimoine, une première convention de mécénat pour trois ans (2006-2008), destinée à contribuer au financement de projets de sauvegarde et de valorisation d'éléments de patrimoine prioritairement situés dans les régions d'implantation du Groupe en France.

Fin 2008, au terme de la période, 50 projets avaient déjà bénéficié du soutien de Total, pour un montant de plus de 8 millions d'euros, et ce dans 14 régions (Ile de France, Midi-Pyrénées, Pays de la Loire, Bretagne, Rhône-Alpes, Paca, Lorraine, Alsace, Nord-Pas-de-Calais, Basse et Haute Normandie, Aquitaine, Bourgogne, Poitou-Charentes).

Désireux de poursuivre sa politique d'ancrage dans le tissu local des régions où il est impliqué, Total a décidé, fin 2008, de reconduire son accord de partenariat avec la Fondation du Patrimoine pour une nouvelle période de trois ans (2009-2011), en apportant une aide financière identique à celle du précédent accord.

Ce soutien est dédié à **la restauration du patrimoine industriel et artisanal, à la reconversion d'éléments notoires du patrimoine régional** à des fins culturelles et touristiques ainsi qu'à **la participation à des chantiers de restauration pour encourager la formation professionnelle et l'insertion sociale.**

A ce jour, plus de 100 projets sont concernés par ce partenariat dans 17 régions (aux régions citées précédemment se sont ajoutés le Centre, le Limousin et la Picardie).

Découvrez l'ensemble des projets soutenus sur :
www.fondation-patrimoine.mecenat-total.org

LA FONDATION TOTAL

Créée en 1992 au lendemain du Sommet de la Terre de Rio pour se consacrer exclusivement à l'Environnement, et plus spécifiquement à la biodiversité marine, la Fondation d'entreprise Total a, en 2008, élargi son engagement aux autres domaines du mécénat de Total : Culture et Patrimoine ; Solidarité et Santé.

- ▶ En matière de Culture, la Fondation Total vise à valoriser les arts et civilisations des pays où le Groupe est implanté, tout en contribuant au rayonnement de la culture française. Elle accompagne ainsi de grandes institutions comme le musée du Quai Branly, l'Institut du Monde Arabe et le musée du Louvre, en soutenant régulièrement des expositions : un engagement multiple, qui s'inspire d'une volonté de dialogue et de transmission, et qui œuvre aussi pour ouvrir les portes de la Culture à ceux qui en sont éloignés, en collaboration avec les associations du champ social.

Par ailleurs, dans le cadre d'un partenariat avec la Fondation du Patrimoine, la Fondation Total soutient des projets de restauration d'éléments de patrimoine industriel et artisanal et de réhabilitation d'édifices anciens, prioritairement situés dans les régions d'implantation du Groupe en France. Ce programme s'enrichit d'une dimension sociale : encourager la formation et l'insertion professionnelle de jeunes en situation d'exclusion au travers de chantiers de restauration engagés dans cet objectif.

- ▶ En matière de Solidarité, la Fondation Total coordonne les actions menées dans le cadre de l'engagement de Total aux côtés du ministère de la Jeunesse et des Solidarités actives dans le développement de projets de terrains financés par le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse. Total soutient ainsi des actions innovantes visant à faciliter la réussite scolaire et l'insertion des jeunes à travers toute la France.
- ▶ En matière de Santé, et ce en partenariat avec l'Institut Pasteur depuis 2005, la Fondation Total soutient des programmes de recherche, de formation et d'actions de terrain portant sur la lutte contre les grandes pandémies et les maladies infectieuses dans les pays en développement où Total est présent.

DOSSIER DE PRESSE

- ▶ En matière d'Environnement, la Fondation Total apporte son soutien aux recherches visant à une meilleure connaissance des espèces et des écosystèmes marins et côtiers, mais aussi des enjeux liés à leur préservation. Elle participe également à des actions de réhabilitation d'écosystèmes fragiles et contribue à la préservation des espèces menacées qui y vivent. Enfin, elle conduit des opérations de sensibilisation et d'éducation centrées sur une utilisation rationnelle des ressources naturelles.

Dans tous ses champs d'activité, la Fondation Total privilégie les partenariats à long terme. Il s'agit, au-delà du soutien financier, de croiser les expertises et de les renforcer pour enrichir l'intelligence collective.

La Fondation Total associe aussi les collaborateurs du Groupe à son action et à son rayonnement, notamment en soutenant les projets qu'ils portent dans le cadre d'associations, à titre personnel et bénévole en France ou à l'international, dans les domaines du social, de la santé, de l'éducation et du développement local.

Pour plus d'informations : www.fondation.total.com

Total est l'un des tout premiers groupes pétroliers et gaziers internationaux, exerçant ses activités dans plus de 130 pays. Ses 97 000 collaborateurs développent leurs savoir-faire à tous les niveaux de cette industrie : exploration et production de pétrole et de gaz naturel, raffinage et distribution, gaz et énergies nouvelles, trading. Ils contribuent ainsi à satisfaire la demande énergétique mondiale, présente et future. Le Groupe est également un acteur de premier plan de la chimie.

www.total.com

LA FONDATION DU PATRIMOINE

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique par un décret du 18 avril 1997, la Fondation du Patrimoine a reçu pour mission de sauvegarder et de mettre en valeur les très nombreux trésors méconnus et menacés, édifiés au cours des siècles par les artisans de nos villes et de nos villages (fontaines, lavoirs, églises, chapelles, pigeonniers, moulins....)

Ce patrimoine de proximité n'étant pas protégé par l'Etat, sa sauvegarde est de la responsabilité de tous.

La Fondation du Patrimoine mobilise ainsi toutes les énergies, tant collectives (associations, collectivités territoriales, entreprises) qu'individuelles, autour de programmes concertés de restauration de ces édifices qui occupent une place importante dans notre mémoire collective.

La Fondation du Patrimoine s'appuie sur un réseau de délégués régionaux et départementaux bénévoles, qui constitue la clef de voûte de son action sur le terrain, et sur une équipe d'une quinzaine de personnes à l'échelon national, chargée de l'animation, de la mise en œuvre de partenariats, de la gestion administrative et financière, et du contrôle de gestion.

La Fondation a été présidée depuis sa création et jusqu'à fin 2005 par Edouard de Royere, aujourd'hui Président d'honneur. Charles de Croisset a pris sa succession en janvier 2006. Le Conseil d'administration est constitué des membres fondateurs, des représentants d'institutions nationales (ministères de l'Intérieur, de la Culture, de l'Environnement, Sénat, Assemblée Nationale, Institut) et locales (communes, départements, régions). Le Conseil d'orientation est composé de représentants d'associations de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine culturel et naturel, et de personnalités qualifiées.

Ses membres fondateurs

Les fondateurs : Axa • Bellon S.A. (Sodexo) • Crédit Agricole S.A. • Danone • Devanlay • Fédération Française du Bâtiment • Fimalac S.A. • Fondation EDF • Indreco • L'Oréal • Michelin • Shell • Parcs et Jardins de France • Vivendi

Des missions multiples

- ▶ Promouvoir la sauvegarde et la mise en valeur du patrimoine de proximité, celui-là même qui fait la richesse de la mémoire locale, en identifiant les édifices et sites menacés de dégradation ou de disparition et en sensibilisant les acteurs locaux à la nécessité de leur restauration.
- ▶ Susciter et organiser des partenariats public/privé en faveur de projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine local. La Fondation n'a vocation à être ni maître d'œuvre ni maître d'ouvrage de projets de restauration ; en revanche ses délégués travaillent en étroite collaboration avec les services de l'état (DRAC, STAP...) et passent des accords avec les régions, les départements et les communes ainsi qu'avec les associations locales de sauvegarde du patrimoine. Ils s'emploient à mobiliser le mécénat des entreprises et des particuliers.

DOSSIER DE PRESSE

- ▶ Transmettre les savoir-faire et favoriser la création d'emplois. Cette mission découle directement de l'engagement de la Fondation au service du patrimoine de proximité. La restauration des éléments constitutifs de ce dernier fait travailler les entreprises locales et encourage la formation des jeunes, la création d'emplois, notamment dans les secteurs du bâtiment, de la culture et du tourisme et la transmission des métiers et techniques traditionnels.

Ses moyens d'action

- ▶ Le label :
La Fondation est le seul organisme privé habilité par le Ministère de l'Economie et des Finances à pouvoir octroyer un label à une opération de restauration concernant un immeuble non protégé au titre des monuments historiques mais présentant cependant un réel intérêt patrimonial. Sous certaines conditions, ce label permet aux propriétaires privés de bénéficier de déductions fiscales incitatives pour des travaux extérieurs réalisés sur des édifices visibles de la voie publique.
Depuis 2000, plus de 8900 labels ont été accordés à des propriétaires privés
- ▶ La souscription publique :
La Fondation du Patrimoine peut également accorder son soutien à des projets de sauvegarde du patrimoine public et associatif, en participant à leur financement par le biais de souscriptions. À ce titre, la Fondation du Patrimoine, reconnue d'utilité publique, peut recueillir des dons affectés à la réalisation d'un projet déterminé. Sous certaines conditions, elle abonde sur ses ressources propres le produit de la souscription.
Depuis 2000, 3083 souscriptions (chiffre au 31 janvier 2011) ont été lancées sur l'ensemble du territoire
- ▶ La mobilisation du mécénat d'entreprise :
Dans le cadre d'accords de partenariat conclus avec des entreprises à l'échelon national ou local, la Fondation du Patrimoine suscite le mécénat en faveur de projets de sauvegarde et de valorisation du patrimoine de proximité.

Depuis 2000,

- ▶ plus de 15 000 projets soutenus
- ▶ plus d'1 milliard d'euros de travaux engagés
- ▶ soit, en moyenne, 3000 emplois créés ou maintenus par an dans le bâtiment*

* Source INSEE (1996) : 45 emplois sont créés ou maintenus pour 1,5 million d'euros de travaux réalisés dans la restauration du bâti ancien.



DOSSIER DE PRESSE

LA DELEGATION AQUITAINE DE LA FONDATION DU PATRIMOINE

En Aquitaine, la **Délégation Régionale** a été créée en 1998 pour connaître son organisation actuelle en 2003 avec la création d'une permanence. Elle s'appuie sur un réseau d'**une vingtaine de bénévoles** : un Délégué Régional, des Délégués Départementaux et des Délégués de Pays ; ainsi que sur **4 salariés**.

Depuis ses débuts, **pour le patrimoine privé**, la Délégation Aquitaine a attribué **plus de 430 labels fiscaux** et près de 580.000 € de subventions pour environ 27.000.000 € de travaux labellisés.

Depuis 2003, **pour le patrimoine public et associatif**, la Délégation Aquitaine a soutenu un peu **plus de 130 projets par le biais de subventions sur ressources propres** (pour un montant global d'environ 980.000 € pour plus de 8.800.000€ de travaux) et également plusieurs projets par le biais du **mécénat d'entreprises**.

En parallèle, la Délégation Aquitaine a lancé **plus de 170 souscriptions**, et recueilli environ 1.000.000€.

Outre les conventions signées avec le Conseil Régional, les Conseils Généraux de Dordogne, Gironde, Landes, Lot-et-Garonne et Pyrénées-Atlantiques ainsi qu'une dizaine de communes, la Délégation Aquitaine a mis en place, depuis 2004, un **Comité Régional qui réunit 3 fois par an les acteurs régionaux du Patrimoine (DRAC, SDAP, CAUE, Conseil Régional, Conseils Généraux, associations patrimoniales...)**. Ces partenaires assidus reconnaissent ainsi l'utilité de l'action de la Fondation du Patrimoine et renforcent sa notoriété. C'est également l'occasion de concevoir des actions coordonnées et complémentaires.

Ce partenariat avec les institutions publiques, cette générosité populaire qui ne cesse de progresser et l'apport du mécénat d'entreprises encouragent la Délégation Aquitaine à poursuivre ses missions et ses actions, qui sont présentées trimestriellement dans une Lettre d'information.



DOSSIER DE PRESSE

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS D'ORTHE

Présentation de la CCPO

La Communauté de Communes du Pays d'Orthe (C.C.P.O.) a été créée en 1994 autour de 13 communes du Sud-Ouest des Landes (Bélus, Cagnotte, Cauneille, Hastings, Oeyregave, Orist, Orthevielle, Pey, Port de Lanne, St Cricq du Gave, St Etienne d'Orthe, St Lon les Mines, Sorde l'Abbaye) rejointes par Peyrehorade le 1er janvier 2002. La commune de Labatut doit s'y ajouter au 1^{er} janvier 2012.

La C.C.P.O. compte 12600 habitants, soit 20% de plus qu'en 1999. L'élan démographique du territoire se confirme et **le Pays d'Orthe**, porté par la vague littorale, **fait partie des territoires les plus dynamiques des Landes**, devant les moyennes départementales, régionales et nationales.

L'agro-alimentaire tient une place importante, développée autour de productions locales, maïs, kiwi, canards gras, volailles et blondes d'aquitaine, dont beaucoup bénéficient de labels qualité. Les Gaves de Pau et d'Oloron, ainsi que l'Adour, traversent le territoire, lui conférant une richesse naturelle. Le Pays d'Orthe, par son patrimoine bâti et naturel, offre **une réelle alternative aux destinations touristiques classiques** que sont la Côte Sud des Landes, le Pays Basque ou Dax (thermalisme).

Le Pays d'Orthe est un territoire charnière, lieu de rencontre entre diverses cultures (landaise, basque, béarnaise). Cette fonction de carrefour se retrouve dans l'important réseau d'infrastructures de communication qui le traverse : A64 (autoroute reliant Toulouse à Bayonne), RD817 (ancienne RN117, parallèle à l'A64), RD33 reliant l'A64 au nœud autoroutier de St Geours de Maremne à 20 kms (RN10, A63, RD824), sans oublier la future ligne LGV, avec deux gares à moins d'une demi-heure.

Le Pays d'Orthe : au cœur d'un patrimoine majeur

Monastère de Sorde l'Abbaye

Cet ensemble architectural remarquable, classé monument historique et inscrit au patrimoine mondial par l'UNESCO au titre des chemins de St Jacques de Compostelle est situé dans un site particulièrement riche : la commune de Sorde l'Abbaye abrite les vestiges de l'histoire des hommes depuis le magdalénien, en passant par la période gallo-romaine (villas) et moyenâgeuse (abbaye et maison des Abbés)

Les travaux ont débuté en septembre 2007. Après la restauration du parloir et de l'appartement du prieur, la reconstruction du Chapitre et la consolidation de la partie centrale sont actuellement en cours. D'autres phases suivront, dont la nécessaire réhabilitation des granges batelières, uniques en France, qui permettaient de stocker dans quatorze cellules en partie enterrées, les récoltes apportées par bateau.

Ce site déjà ouvert au public, retrouvera à l'issue de cette vaste restauration une visibilité plus grande de sa splendeur passée.

Mécénat et site majeur : année déterminante pour notre patrimoine

Le 28 octobre 2010, la Fondation du Patrimoine, la Fondation Total et la Communauté de Communes du Pays d'Orthe se retrouvaient à Sorde l'Abbaye pour signer la convention de financement pour la restauration du bâtiment du Chapitre.

DOSSIER DE PRESSE

Ce mécénat permet d'accélérer le rythme des travaux par la prise en charge de 133.750 euros de travaux par la Fondation Total et 20.000 euros par la Fondation du Patrimoine. Cette aile sera entièrement reconstruite et close permettant l'aménagement d'une salle d'exposition.

Par ailleurs, le Conseil Général des Landes, qui s'est rendu acquéreur de la maison des Abbés en 2004, contigüe, a entrepris un vaste chantier de rénovation. Ce chantier porte sur un bâtiment du Moyen-âge et des granges, construits sur les fondations d'une villa gallo-romaine.

Le Conseil Général des Landes et la Communauté de Communes travaillent de concert dans l'élaboration d'un projet culturel, touristique et patrimonial qu'ils souhaitent d'envergure régionale. La valorisation de ce grand ensemble a été retenue par la Région Aquitaine au titre des sites Majeurs.

Informations pratiques sur la visite

Des agents de la CCPO organisent des visites des ruines du monastère toute l'année, à destination de particuliers, de groupes et de scolaires.

Horaires des visites guidées (durée environ 30 minutes) : 11h, 12h, 15h, 16h, 17h et 18h du 1er avril au 31 octobre. Du 1er novembre au 31 mars : Du Mardi au vendredi : visite guidée à 14h00, 15h00, 16h00 et 17h00. Le Samedi et dimanche : visite guidée à 14h00, 15h00 et 16h00.

Fermeture annuelle du 17 décembre au 31 janvier.

Tarif adulte : 2.00 € (gratuit pour les moins de 12 ans). Accueil des groupes sur réservation. Contact : monastère-sorde@wanadoo.fr, tel : 05 58 73 09 62

A voir en ce moment et jusqu'au 18 décembre, dans le cadre du Temps de l'archéologie « Sorde, 25000 ans d'histoire des Landes »

Exposition en plein air « Sorde l'abbaye, 25 000 ans d'histoire des Landes »

Le Pays d'Orthe concentre de multiples témoins de l'occupation humaine des Landes depuis la préhistoire ; Sordel'Abbaye en est le meilleur exemple avec plusieurs sites préhistoriques, villas gallo-romaines, abbaye...

Site Majeur d'Aquitaine

Le Conseil régional d'Aquitaine dans sa séance du 20 décembre 2011 a retenu le dossier présenté par le Pays d'Orthe au titre des sites Majeurs en Aquitaine, confirmant ainsi, la reconnaissance obtenue dès 2000.

Dans la réponse au nouvel appel à projet de la région, pour la période 2010- 2013, la Communauté de Communes renforce sa politique de développement touristique et patrimonial. Elle poursuit la restauration du monastère de Sorde mais aussi, en s'appuyant sur le patrimoine local et en partenariat avec le Conseil Général des Landes, elle a l'ambition de valoriser le « parcours de l'Homme » en pays d'Orthe. En effet, les grottes Durruty, les villas gallo-romaines, le monastère et la maison des Abbés, témoignent en un raccourci saisissant de l'histoire des hommes.

Ainsi, la mise en réseau des sites bâtis emblématiques du territoire, Abbaye d'Arthous, Monastère de Sorde, Maison des Abbés, ...mais aussi la sécurisation des sites d'habitat paléolithique permettront de matérialiser le chemin parcouru par nos ancêtres. Par ailleurs, la mise en place d'animations culturelles et pédagogiques participera à une meilleure valorisation du patrimoine local.

DOSSIER DE PRESSE

Le tourisme comme vecteur de développement

Le tourisme constitue un vecteur de développement croissant pour le territoire. En effet, celui-ci peut s'appuyer sur l'importante concentration de monuments et bâtis de valeur. Le territoire est notamment reconnu comme site majeur en Aquitaine et son patrimoine a fait l'objet de mesures de protection (classement au patrimoine mondial par l'UNESCO, mesure nationales d'inscription ou de classements à l'inventaire des monuments historiques).

La qualité et la diversité des milieux naturels (dont l'Adour et les Barthes ou encore les Gaves de Pau et Oloron) sont également des atouts en matière de valorisation touristique, ces secteurs constituant des espaces attractifs encore préservés, en particulier au travers de mesures de classement en zones Natura 2000, ZICO, ZNIEFF, etc... qui préconisent des règles strictes en matière de gestion.

En outre, le Pays d'Orthe peut également s'appuyer sur la qualité de ses paysages si différente de l'image que le touriste se fait des Landes.

Cette offre doit permettre de positionner le territoire comme destination première sur la thématique du tourisme rural, en adéquation avec la mise en place d'activités de loisirs et l'ouverture d'hébergements diversifiés (gites, chambres d'hôtes, hôtel, parc résidentiel de loisirs, gîte fluvial ...). Par ailleurs, la proximité des plages landaises, des cités thermales et du Pays Basque, l'autorise à se positionner comme destination de proximité sur les thématiques du patrimoine local et bâti, et sur l'offre culturelle associée.

FONDATION



FONDATION
TOTAL

CONTACTS

FONDATION DU PATRIMOINE SIEGE

23/25, rue Charles Fourier – 75013 Paris

Tél. : 01 53 67 76 00 – Site : www.fondation-patrimoine.org

Responsable presse : Laurence Lévy

Chargée de mission presse (mécénat) : Mélanie Prévost – Tél : 01 53 67 75 99

Mail : melanie.prevost@fondation-patrimoine.org

FONDATION DU PATRIMOINE DELEGATION AQUITAINE

7, rue Fénelon - 33000 BORDEAUX

Tél. : 05 57 30 08 00 – Site : www.aquitaine.fondation-patrimoine.org

Délégué régional : Francis ARNAUD – Déléguée départementale : Danièle NEILL

Chargées de mission : Mélanie LAPORTE et Marielle POUDOU

Mail : aquitaine@fondation-patrimoine.org

FONDATION TOTAL

Tour de la Coupole, 2 place Jean Millier – 92078 La Défense

Secrétaire Générale : Elisabeth de Reals

Tél. : 01 47 44 51 55 – Site : www.fondation.total.com

Mail : elisabeth.de-reals@total.com